



ANNEE 2012, N°02

01.10.2012

C'est la rentrée !

Dans ce numéro :

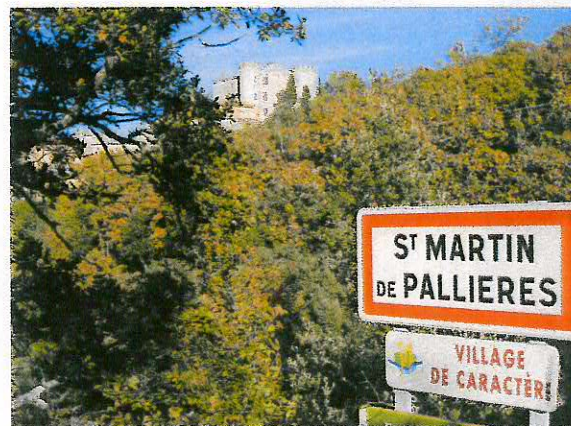
Urbanisme : des nouvelles du P.L.U	2
Urbanisme : ZPPAUP et AVAP	2
Souvenirs de Port Cros	3
C'est la rentrée !	3
Des Associations	3
De l'Ecole	3
Le CCAS	4
Attention Travaux !	4
Le mot du Garde Champêtre	4

Non, contrairement à ce que nombres média ont rapporté cet été, notre village n'a pas changé de nom. Il a tout simplement retrouvé le nom qui était le sien depuis presque un millénaire et qui s'était transmis de génération en génération jusqu'au siècle dernier. Jusqu'à ce qu'un fonctionnaire anonyme d'une administration obscure décide de réduire, de simplifier ce nom trop long qui ne « rentrait pas » dans les cases des normes de la modernité.

Les Saint Martinais n'ayant pas pour vocation à « entrer dans les cases », je m'étais attelé avec le conseil municipal, depuis une décennie, à faire rendre

à Saint Martin de Pallières ce qui faisait partie de son histoire et de son patrimoine.

C'est donc chose faite, depuis une décision du Conseil d'Etat du 3 août 2012 qui reconnaît le nom véritable de notre commune et qui permet par la même occasion de nous distinguer des 222 autres Saint Martin parsemés dans toute la France. !!



RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Chacun de nous a été compté !

Du 19 janvier au 18 février 2012, le recensement de la population a été réalisé –malgré des conditions parfois difficiles liées aux intempéries– par Christine Bertrand.

Le résultat—non officiel à ce jour—est à la hauteur de nos espérances : 240 habitants !

Résidences principales : 110

Logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants : 120

Retrouvez toutes les informations sur le site : www.insee.fr

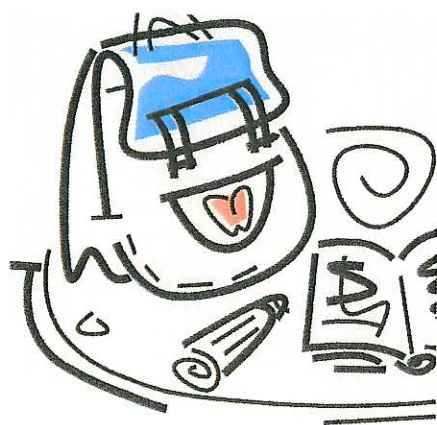
Merci de votre participation et de l'accueil que vous avez réservé à notre agent recenseur !

REVISION DES LISTES ELECTORALES :

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral.

Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2012 inclus (aux horaires d'ouverture du secrétariat).



URBANISME : DES NOUVELLES DU P.L.U

Depuis juillet 2008, le Conseil Municipal, accompagné par le Bureau d'Etudes Bégéat de Toulon travaille sur le document d'urbanisme qui permettra d'encadrer au mieux les futures constructions de notre commune.

Ce document, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) permettra une urbanisation raisonnée de St Martin et décidera de notre avenir pour les 30 ou 40 prochaines années.

Il remplacera le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S), approuvé en 1995, et devenu obsolète. Quelques dates en 2012 :

22.02.2012 : Réunion des P.P.A * (Personnes Publiques Associées)

21.03.2012 : Réunion Publique

13.07.2012 : Transmission aux P.P.A des dossiers/projets de P.L.U

11.08.2012 : Saisi du Tribunal Administratif de Toulon en charge de la désignation du Commissaire—Enquêteur pour :

Enquête publique : Extraits de l'arrêté n°2012.28 :

Article 4 : les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie de St Martin de Pallières, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, pendant 31 jours, du jeudi 25 octobre au samedi 24 novembre 2012 inclus.

Article 5 : le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Jeudi 25/10 de 9h à 12h—Vendredi 02/11 de 14h à 17h

Samedi 10/11 de 9h à 12h— Samedi 24/11 de 9h à 12h



Z.P.P.A.U.P

St Martin bénéficie d'une

ZPPAUP.

La loi N°2010-788 du

12.07.2010,

dite « Grenelle 2 » prévoit la transformation des Z.P.P.A.U.P en A.V.A.P (Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine).

La commission prochainement nommée, prendra en charge ce projet sous l'autorité de Monsieur le Maire et le contrôle de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Quelques statistiques d'urbanisme sur les 05 dernières années

NOMBRES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES DE 2007 A 2012

	Maisons individuelles	Agrandissements	Rénovations/ Réhabilitations
2007	02	01	03
2008	07	01	01
2009	0	01	0
2010	01	0	0
2011	01	03	0
2012	0	01	0

NOMBRE DE DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES DE 2007 A 2012

	Clôtures	Façades : ravalement ou ouverture en façade / Réfections de toitures	Piscines	Autres
2007	0	01	0	01
2008	0	01	0	05
2009	01	05	0	01
2010	03	08	01	01
2011	02	07	03	03
2012	01	01	01	02



* Qui sont les P.P. A : Le Préfet, les Présidents des Conseils Régionaux et Généraux, les Maires des Communes voisines, etc

Souvenirs de Port Cros pour 11 Petit(e)s St Martinais



Grâce à l'action conjointe du Conseil Général du Var et de la Fédération des Œuvres Laïques du Var, de nombreux jeunes varois ont pu participer à des séjours à thématiques environnementales dans le magnifique cadre de l'île de Port Cros ... Parmi eux, 11 jeunes St Martinais et St Martinaises, âgés de 10 à 14 ans, accompagnés de leur animatrice Elodie. Pour seulement 15 euros de frais d'inscription, ils ont pu passer 5 belles journées du 21 au 27 juillet. Au programme : voyage en bateau au départ d'Hyères, ateliers découvertes sur la faune et la flore sous marine et terrestre, baignades etc

Plus de photos et plus d'infos sur : le blog de la fol 83.

C'est LA RENTREE !.....

..... DU COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes, avec à sa tête sa dynamique Présidente : Mireille Aubrégat, a proposé tout au long de cette année 2012 des animations variées, fête du saussisson, bals, soirée pizza

Pour cette **rentrée 2012**, sont prévus :

Assemblée Générale courant Octobre

Traditionnel goûter de Noël avec distribution des cadeaux offerts par la Municipalité aux petits St Martinais, un samedi ou un dimanche de Décembre.

APPEL AUX BONNES VOLONTES :

Vous souhaitez devenir membre du

Comité des Fêtes ?

N'hésitez pas à contacter Madame Aubrégat
au 06 16 76 89 42.

.....DE L'AVENIR DES PALLIERES

L'Association « L'Avenir des Pallières », association familiale et sportive qui regroupe les communes d'Artigues, Esparron et St Martin présente son programme pour la **rentrée 2012 (septembre et octobre) :**

30 septembre : Marche gourmande—Départ 10h d'Esparron—Arrivée 12h à St Martin pour un repas au Bistrot

27 octobre après midi : Halloween à Esparron

Atelier de créations manuelles, Cours de gym d'entretien pour adultes, Cours de danse moderne/jazz pour petits et grands sont les activités proposées.

Renseignements, inscriptions et paiements auprès de Madame Cécile Léone au 06.68.98.82.40

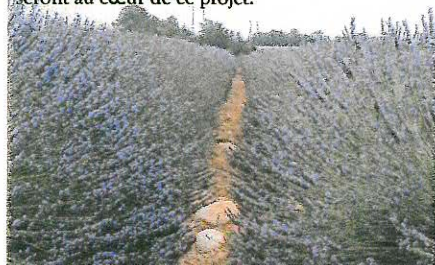


Le mot de Xavier Lejeune, Directeur de l'Ecole Coopérative des Pallières.

L'équipe de l'Ecole Coopérative des Pallières est heureuse d'accueillir les 88 élèves des communes de St Martin de Pallières, d'Esparron de Pallières et d'Artigues.

Le thème de travail de cette nouvelle année scolaire est le jardin.

Botanique, agriculture, écologie et respect seront au cœur de ce projet.



... DU SIVU DE L'ECOLE DES PALLIERES

Le mot de Vanessa, Secrétaire du SIVU de l'Ecole des Pallières.

La rentrée 2012/2013 s'est bien passée. Aujourd'hui, avec toute l'équipe du SIVU, Caroline, Cécile, Elodie, Isabelle, Laura, ainsi que Nicolas, Jean Michel et Geneviève, nous assurons la prise en charge au quotidien des enfants des 3 communes réunies.

Artigues : 25 Esparron : 34 St Martin : 27 Autres Communes : 02

Le SIVU propose une garderie de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 ; une restauration scolaire, un transport en bus matin et soir pour les enfants des communes d'Artigues et Esparron, et même en collaboration avec les enseignants une étude dirigée le soir après la classe.

Le Conseil Syndical du SIVU est composé d'élus des 3 communes, pour St Martin, il s'agit de Madame Nardella, et de Messieurs Geoffroy, Pinatel et de Boisgelin, celui-ci en étant le Président depuis sa création en 2004.

Je vous reçois en mairie de St Martin de Pallières les :

Mardis, Mercredis et Jeudis de 9h à 12h et Vendredi de 14h à 16h

Bonne rentrée à tous !



Le Comité Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S de St Martin de Pallières et sa Vice Présidente, Françoise Montégut propose tout au long de l'année des animations à nos aînés.

Le 14 mars 2012, le traditionnel repas, servi par le traiteur Paix et offert par le CCAS a réuni de nombreux participants qui ont pu dansé et écouté « Jenny Danse ».

Le 06 juin 2012, ils étaient nombreux dès 8h à attendre le bus qui les a accompagné à la découverte (ou la redécouverte) du magnifique Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon à Quinson.



La visite a été suivie d'un délicieux repas au restaurant « Montmeyan Plage » puis d'une promenade en bateaux électriques sur le Verdon.

Le C.C.A.S, c'est aussi des aides ponctuelles, des secours d'urgence.



ATTENTION TRAVAUX !

Les travaux de réfection de la Place Majouralo et du parking sous le cercle vont commencer très bientôt, grâce au soutien financier du Département, de la Région et de la Communauté de Communes Provence d'Argens en Verdon.

Les travaux seront réalisés en 2 parties afin de causer le moins de gêne possible aux riverains et aux visiteurs.

1ère partie : démolition des garages communaux et réfection totale du parking sous le cercle.

2ème partie : réfection totale de la place majouralo et du haut de la rue de la fontaine.

Le plan/projet est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



DEBUT DES TRAVAUX : NOVEMBRE 2012

LE MOT DU GARDE CHAMPETRE :

Comme chaque année, à pareille époque, je vous rappelle que le débroussaillage autour des habitations est une obligation légale et que les parcelles doivent être entretenues tout au long de l'année.

Je me tiens à votre disposition au 06 83 92 24 11 pour vous apporter tous compléments d'information.



En ce qui concerne les déchets ménagers et autres, je vous rappelle également que les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs verts prévus à cet effet (conteneurs ordures ménagères), et que le reste des déchets doit être apporté dans les déchetteries intercommunales.

Le non respect de ces dispositions est passible de Procès Verbal et d'amendes.

La déchetterie intercommunale à St Martin est ouverte du mardi au samedi de 9h à midi.

Editeur de la publication :

Mairie de St Martin de Pallières

Directeur de la publication :

Bernard de Bolgelin

Coordonnées :

Mairie de St Martin de Pallières

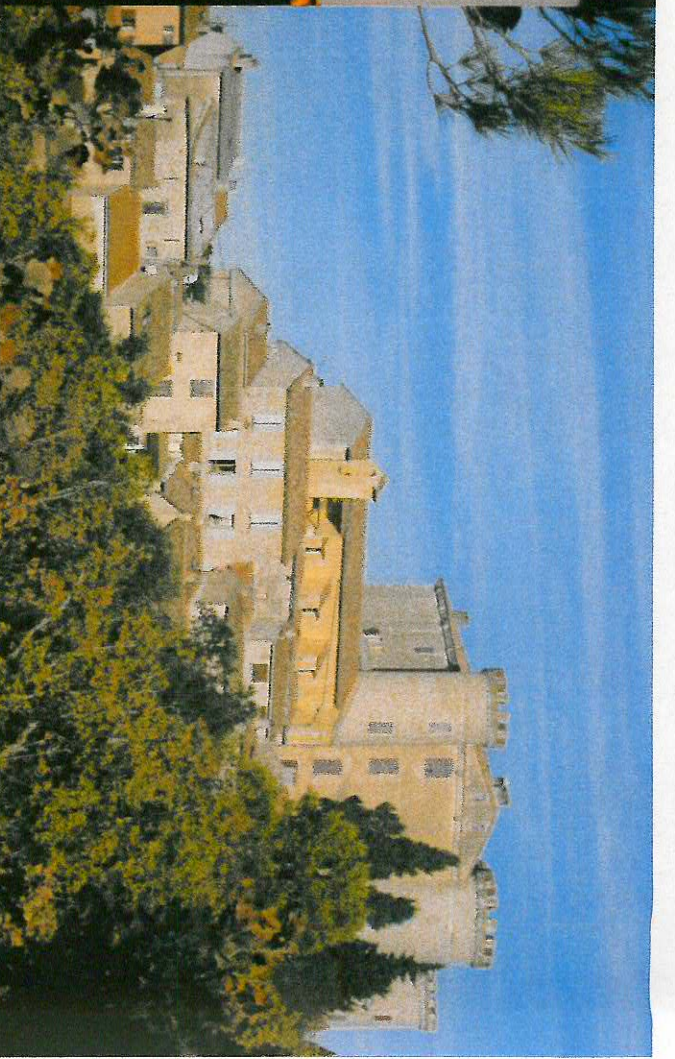
Hôtel de Ville

83560 St Martin de Pallières

Ouverture secrétariat de mairie :

Mardi, jeudi, samedi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 18h



Saint-Martin-de-Paliero
(Sérvé souv patimoni)

Li éuse e li blacas dis esterlins sévra,
Saint-Martin qu'èr qu'ha li sèi e li ousservo,
En prouffichant peréu d'un silenci de pas
E de l'èr embauma s'ènavan di campos ;
Qu'icî, ivèr estîeu, de-longo se souleion
En fadènt expèli de planto que regreion
Sûbre lou soî grercours, en bèn feigoulant
Li draioû di coulet et li draio dou plan !

Lou Castèu autucous, mèstèrjo la naturo,
S'oubouran cranamen, em' uno estampaduro
Impaissant e d'aspèl que-nau-sai majestous,
Come acco s'enderen 'mé 'quéu lio souvertous
E rivèn à la fo, bono-di à sa plano
Espandido au mitan di calo soubetrano !
Cousciènt que pouscèdis un immense tréso
En luchant vivamen contro lou mauvais sort,

Saint-Martin sa sévra, plénamen sa memori,
Soun patimoni blous, sa lengo e soun istori,
En bulant mai-que-mai pèr soun aparamen
Evîènt détermina de sévère viadamen,
S'apièlant aubres-tout sus sa richo culture,
Que deman fara lume is epeca futuro,
Bord qu'icî an coumpres que pèr bèn s'ènavra,
Fui mestîé is aubras de prouv s'embrana

René Raybaud

Saint Martin de Pallières

Les yeuses et les chênes des vastes forêts,
Saint Martin qui est perché, les voit et les observe
En profitant aussi d'un silence de paix
Et de l'air parfumé qui s'élève des champs ;
Qu'ici, Niver, été, sans cesse sous le soleil
En faisant éclore les plantes aromatiques
De son sol caillouteux, qui viennent embaumer
Les sentiers des collines et les chemins de la plaine !

Le Château tout en haut, dominant la nature
S'arbore crânement, de sa stature
Imposante et son aspect particulièrement majestueux
Qui épouse si bien ce lieu solitaire
Et vient à la fois, avec une belle plaine
S'étalant au milieu des collines principales !
Conscient qu'il possède un immense trésor
En luttant avec force contre le mauvais sort,

Saint Martin veut garder, pleinement sa mémoire
Son patrimoine préservé, sa langue et son histoire,
En s'investissant totalement pour sa préservation,
Déterminé à vivre sereinement,
S'appuyant plus que tout sur sa riche culture,
Qui sera une lumière pour l'avenir,
Du qu'ici on a compris que pour s'élever
Les grands arbres ont besoin de bien s'enraciner

René Raybaud